

Hommes et femmes diplômés, égalité des chances ? (5/6)

TEVA – Indicateurs 2012-2015

La collection Formabref TEVA s'intéresse à l'insertion professionnelle des élèves à partir de leur sortie du système scolaire.

La présente publication s'intéresse aux disparités en début de carrière entre hommes et femmes sortis diplômés en 2011/2012 de l'enseignement secondaire technique.

L'originalité de l'étude TEVA tient au caractère objectif des données utilisées. Elles proviennent des bases de données administratives du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE), du Centre de Documentation et d'Information sur l'Enseignement Supérieur (CEDIES) et de l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS).

La répétition de cette étude sur plusieurs générations doit permettre de suivre les progrès des jeunes en matière d'insertion professionnelle et de qualité des emplois occupés, au fil des réformes et de la conjoncture.

L'étude Transition École - Vie Active (TEVA), menée par l'Observatoire de la formation, apporte un éclairage sur le début de carrière des élèves, à partir de leur sortie de l'école.

En référence à l'année scolaire 2011/2012, 1 484 des 3 766 élèves inscrits en dernière année de l'enseignement secondaire technique (EST) interrompent leurs études pour la première fois. 87 % de ces élèves achèvent cette année avec succès en sortant diplômés et 13 % ne sont pas reçus à l'examen.

Le présent document propose une analyse comparative de l'insertion professionnelle et de la qualité des emplois occupés par la génération 2012-2015 de primo-sortants diplômés de l'EST selon le genre.

Les hommes issus du régime professionnel s'insèrent mieux et bénéficient d'emplois de meilleure qualité que les femmes. Ce constat en faveur des hommes vaut dans une moindre mesure pour les diplômés du régime de la formation de technicien.

Par contre, les femmes issues du régime technique évoluent dans des parcours d'insertion avantageux en comparaison aux hommes de ce régime et du reste de l'EST. Ce dernier résultat, comme les autres, reste à confirmer selon les divisions et sections de formation.

Accès à l'emploi

80% des hommes diplômés de l'EST et **81%** des femmes accèdent à l'emploi en 4 mois et moins.

Les hommes issus de la formation professionnelle accèdent aussi rapidement ou plus rapidement à l'emploi que les femmes, contrairement aux hommes issus du régime technique.

L'enseignement secondaire technique comprend la formation professionnelle et le régime technique. **La formation professionnelle regroupe le régime professionnel et le régime de la formation de technicien.**

Trois certificats pour **le régime professionnel** :

- **CITP**, Certificat d'Initiation Technique et Professionnelle,
- **CCM**, Certificat de Capacité Manuelle,
- **CATP**, Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle.

Un diplôme pour le **régime de la formation de technicien** :

- **DT**, Diplôme de Technicien.

Un diplôme pour le **régime technique** :

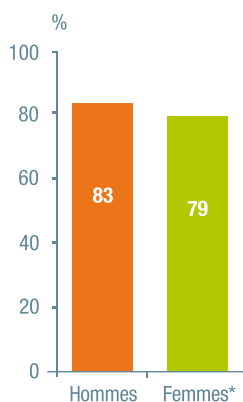
- **DFEST**, Diplôme de Fin d'Études Secondaires Techniques.

Suite à la loi du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle, le CITP et le CCM sont remplacés par le Certificat de Capacité Professionnelle (**CCP**) et le CATP par le Diplôme d'Aptitude Professionnelle (**DAP**).

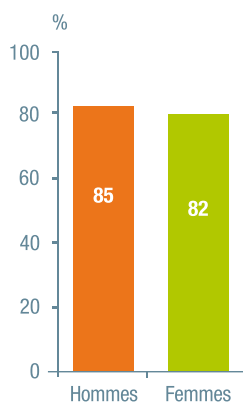
Le CITP et le CCM sont regroupés dans le cadre de cette étude.

Part des diplômés ayant accédé à l'emploi en 4 mois et moins selon le diplôme et le genre (en %)

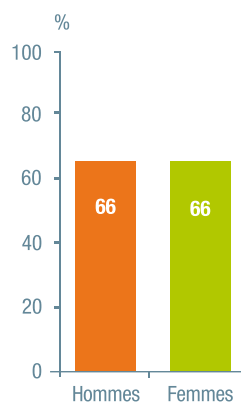
CITP/CCM (CCP)



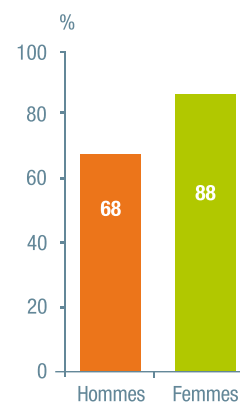
CATP (DAP)



DT



DFEST



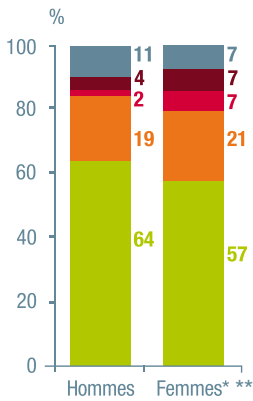
* Donnée fournie à titre indicatif en raison de la faible taille de l'effectif.
Source : Observatoire de la formation

L'accès à l'emploi se fait directement après la sortie de l'école, pour **60%** des hommes diplômés de l'EST et **57%** des femmes.

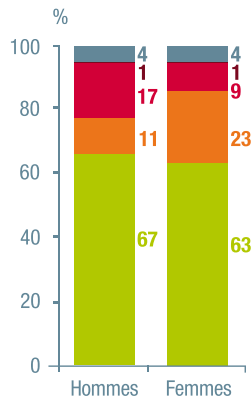
Les hommes issus de la formation professionnelle sont plus nombreux en emploi dès la sortie de l'école que les femmes, contrairement aux hommes issus du régime technique.

Répartition des diplômés selon le diplôme, le genre et les situations vécues après la sortie de l'école (en %)

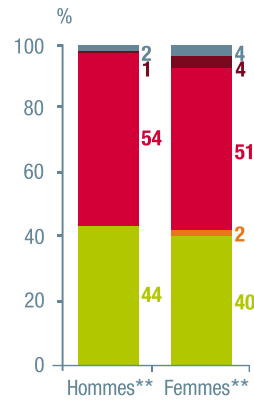
CITP/CCM (CCP)



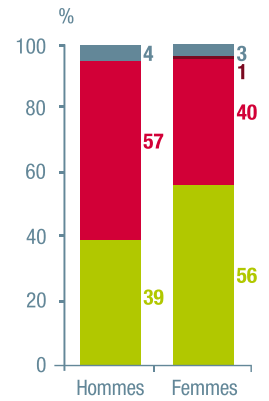
CATP (DAP)



DT



DFEST



■ Emploi ■ Chômage ■ Inactivité ■ Reprise d'études ■ Autre

* Données fournies à titre indicatif en raison de la faible taille de l'effectif.

** La somme est différente de 100% en raison du jeu des arrondis.

Source : Observatoire de la formation

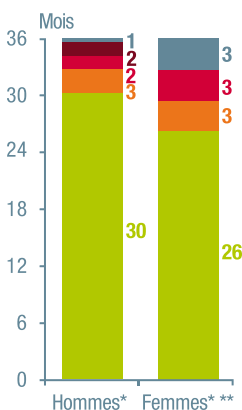
L'emploi dans les parcours d'insertion

Les hommes et les femmes diplômés de l'EST passent, en moyenne, **29 mois** en emploi au cours des 36 mois qui suivent la sortie de l'école.

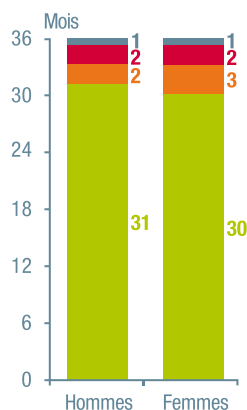
Les hommes issus de la formation professionnelle passent plus de temps en emploi que les femmes, contrairement aux hommes issus du régime technique.

Distribution du temps selon le diplôme obtenu, le genre et les situations vécues au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école (en mois)

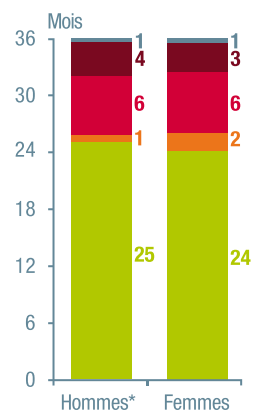
CITP/CCM (CCP)



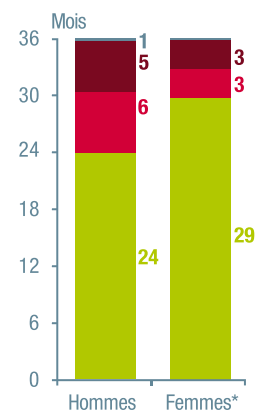
CATP (DAP)



DT



DFEST



■ Emploi ■ Chômage ■ Inactivité ■ Reprise d'études ■ Autre

* La somme est différente de 36 mois en raison du jeu des arrondis.

** Données fournies à titre indicatif en raison de la faible taille de l'effectif.

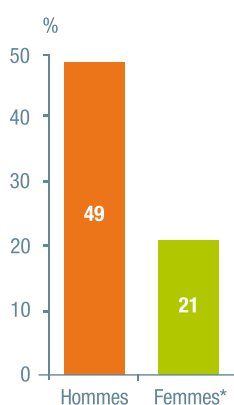
Source : Observatoire de la formation

41 % des hommes diplômés de l'EST, contre **33 %** des femmes, sont en emploi tout au long des trois années qui suivent leur sortie de l'école.

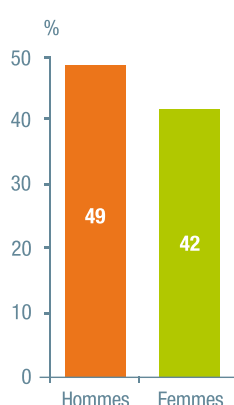
Les hommes issus de la formation professionnelle sont plus nombreux que les femmes à connaître en permanence l'emploi, contrairement aux hommes issus du régime technique.

Part des diplômés en emploi tout au long des trois années qui suivent la sortie de l'école (en %)

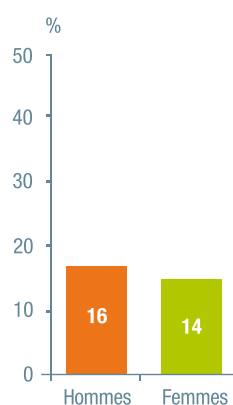
CITP/CCM (CCP)



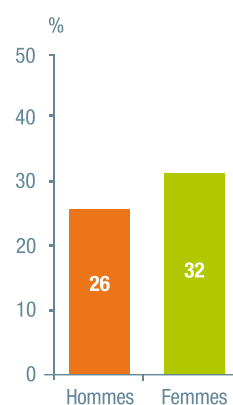
CATP (DAP)



DT



DFEST



* Donnée fournie à titre indicatif en raison de la faible taille de l'effectif.
Source : Observatoire de la formation

Nature des emplois

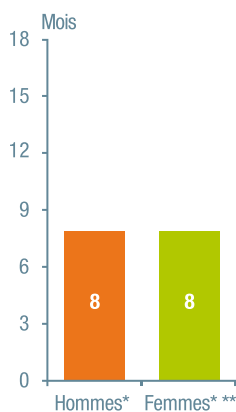
Type d'emploi

Pour de nombreux jeunes, la sécurité de l'emploi est souvent associée à l'obtention d'un contrat de travail à durée indéterminée (CDI). L'accès à un premier emploi sous CDI a lieu, en moyenne, **10 mois** après la sortie de l'école pour les hommes diplômés de l'EST et **11 mois** après la sortie de l'école pour les femmes.

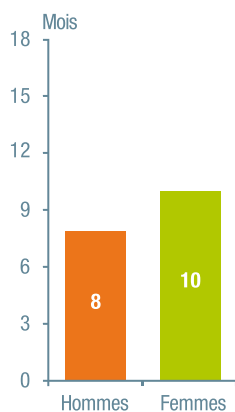
Les hommes issus du régime professionnel accèdent aussi rapidement ou plus rapidement à un premier emploi sous CDI que les femmes, contrairement aux hommes issus du régime de la formation de technicien et du régime technique.

Temps d'accès moyen au premier emploi sous contrat à durée indéterminée (CDI) des diplômés selon le diplôme et le genre (en mois)

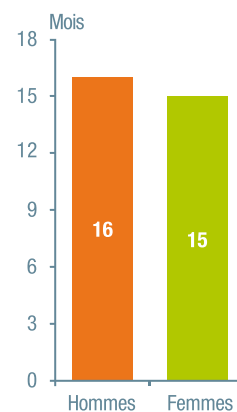
CITP/CCM (CCP)



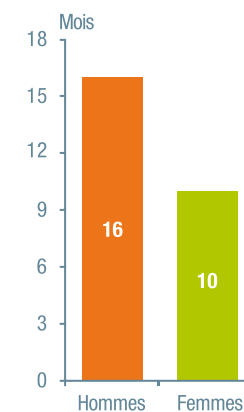
CATP (DAP)



DT



DFEST



* Moins de 8 mois pour les hommes et plus de 8 mois pour les femmes.

** Donnée fournie à titre indicatif en raison de la faible taille de l'effectif.

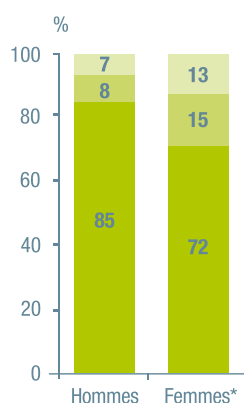
Source : Observatoire de la formation

L'emploi **sous CDI** compte pour **78%** du temps passé en emploi par les hommes diplômés de l'EST, et pour **77%** du temps passé en emploi par les femmes.

Les hommes issus du régime professionnel passent plus de temps en emploi sous CDI que les femmes, contrairement aux hommes issus du régime de la formation de technicien et du régime technique.

Distribution du temps passé en emploi par les diplômés selon le diplôme, le genre et le type d'emploi (en %)

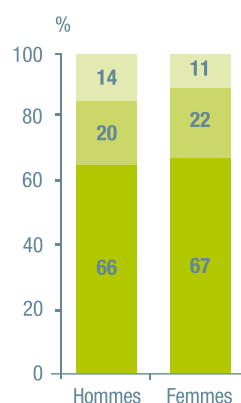
CITP/CCM (CCP)



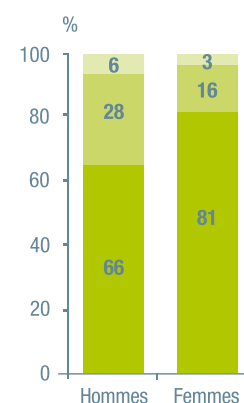
CATP (DAP)



DT



DFEST



■ Contrat à durée indéterminée (CDI) ■ Contrat à durée déterminée (CDD) ■ Emploi aidé

* Données fournies à titre indicatif en raison de la faible taille de l'effectif.

** La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Source : Observatoire de la formation

Le contrat de travail à durée déterminée (CDD) ne garantit pas, comme le CDI, une certaine durabilité de l'emploi. Le temps passé en emploi sous CDD par les hommes et les femmes diplômés de l'EST compte, en moyenne, pour **4 à 5 mois** des 36 mois qui suivent la sortie de l'école.

Temps passé en emploi sous contrat à durée déterminée (CDD) selon le diplôme obtenu et le genre (en mois)

Genre	Diplôme				
	CITP/CCM (CCP)	CATP (DAP)	DT	DFEST	EST
Hommes	2,5	3,8	4,9	6,5	4,2
Femmes	4,0*	4,3	5,4	4,7	4,6

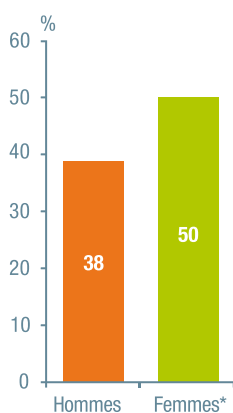
* Donnée fournie à titre indicatif en raison de la faible taille de l'effectif.
Source : Observatoire de la formation

42 % des hommes diplômés de l'EST connaissent au moins une période d'emploi durant laquelle ils travaillent sous CDD, contre **46 %** des femmes.

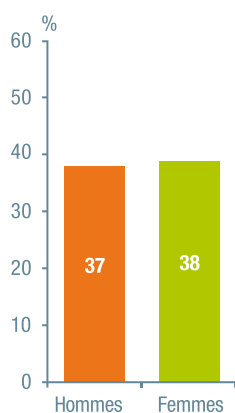
Les hommes issus de la formation professionnelle sont moins en emploi sous CDD que les femmes, contrairement aux hommes issus du régime technique.

Part des diplômés ayant connu au moins une fois l'emploi sous contrat à durée déterminée (CDD) selon le diplôme et le genre (en %)

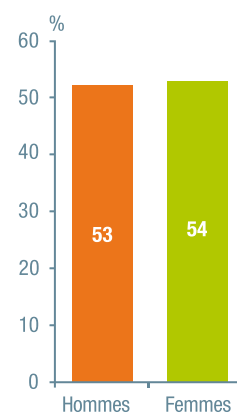
CITP/CCM (CCP)



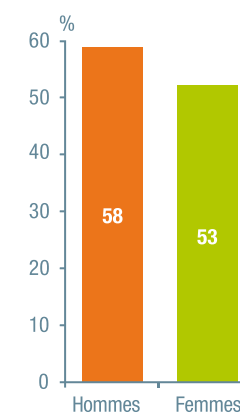
CATP (DAP)



DT



DFEST



* Donnée fournie à titre indicatif en raison de la faible taille de l'effectif.
Source : Observatoire de la formation

Temps de travail

L'emploi* à temps partiel** (choisi et subi) compte pour **8 %** du temps passé en emploi par les hommes diplômés de l'EST, contre **18 %** pour les femmes.

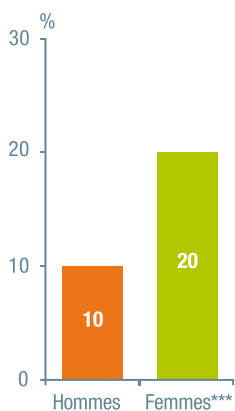
Dès les premières années de vie active, les trajectoires professionnelles des jeunes femmes sont liées à leurs charges familiales. **Le temps passé en emploi à temps partiel par les femmes diplômées de l'EST s'élève à 24 % pour celles ayant des enfants à charge, contre 17 % pour celles sans enfant à charge**¹.

Les hommes issus de la formation professionnelle sont moins en emploi à temps partiel que les femmes, contrairement aux hommes issus du régime technique.

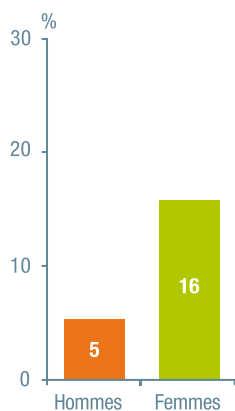
¹ Les chiffres pour les hommes ayant des enfants à charge ne sont pas présentés en raison du faible effectif.

Part du temps passé en emploi* à temps partiel** par les diplômés selon le diplôme et le genre (en %)

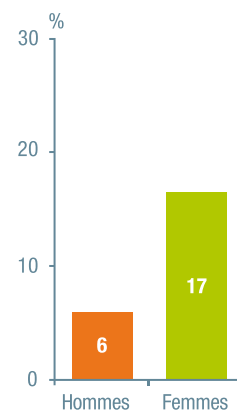
CITP/CCM (CCP)



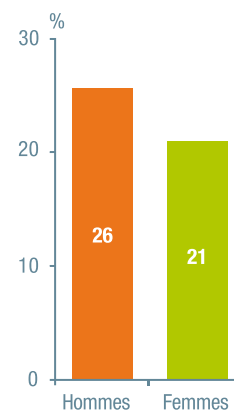
CATP (DAP)



DT



DFEST



* Hors emploi aidé, hors indépendants et aidants.

** À moins de 90 % du temps de travail légal.

*** Donnée fournie à titre indicatif en raison de la faible taille de l'effectif.

Source : Observatoire de la formation

Rémunération

Le salaire horaire* moyen à la première embauche** s'élève à **13,2 euros** pour les hommes diplômés de l'EST, contre **14,5 euros** pour les femmes.

Les hommes issus de la formation professionnelle gagnent quasi autant¹ à la première embauche que les femmes. Les hommes issus du régime technique gagnent moins que les femmes.

¹ La différence de salaire horaire moyen à la première embauche entre hommes et femmes ne dépasse pas 0,5 euros.

Trois années après la sortie de l'école, les hommes diplômés de l'EST perçoivent, en moyenne, **14,7 euros de l'heure**, contre **16,1 euros de l'heure** pour les femmes.

Cette différence à l'avantage des femmes diplômées de l'EST s'explique principalement par l'écart de salaire entre les femmes et les hommes diplômés du régime technique.

Salaire horaire* moyen des diplômés selon le diplôme et le genre (en euros)

Diplôme	Salaire horaire moyen à la première embauche**		Salaire horaire moyen à 3 ans**	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CITP/CCM (CCP)	11,8	11,5***	12,9	11,3***
CATP (DAP)	13,3	13,7	14,5	14,8
DT	12,4	12,8	15,0	14,9
DFEST	14,3	16,3	17,3	18,6
EST	13,2	14,5	14,7	16,1

* Salaire horaire = salaire brut divisé par nombre d'heures travaillées en début de contrat.

** Hors emploi aidé, hors indépendants et aidants.

*** Donnée fournie à titre indicatif en raison de la faible taille de l'effectif.

Source : Observatoire de la formation

Ruptures dans les parcours d'insertion

Les premières années de vie active comptent des périodes de rupture passées ni en emploi ni en reprise d'études.

Les hommes et les femmes diplômés de l'EST passent, en moyenne, entre **5 et 6 mois** ni en emploi ni en reprise d'études* au cours des 36 mois qui suivent la sortie de l'école. **58%** des hommes diplômés de l'EST vivent au moins une période durant laquelle ils ne sont ni en emploi ni en études, contre **65%** des femmes diplômées de l'EST.

Les hommes issus de la formation professionnelle sont moins exposés à des ruptures dans leur parcours que les femmes, contrairement aux hommes issus du régime technique.

Temps passé ni en emploi ni en reprise d'études* et part des diplômés ayant connu au moins une période ni en emploi ni en reprise d'études

Diplôme	Temps passé ni en emploi ni en études (en mois)		Part des diplômés ayant connu au moins une période ni en emploi ni en études (en %)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CITP/CCM (CCP)	4,9	9,7**	48,9	78,6**
CATP (DAP)	4,4	5,6	50,5	57,0
DT	7,3	8,3	80,0	82,1
DFEST	7,2	3,7	73,0	66,7
EST	5,2	5,5	57,9	65,3

* Diplômés ni en emploi ni en études = diplômés au chômage, inactifs et dans la situation « autre ».

** Données fournies à titre indicatif en raison de la faible taille de l'effectif.

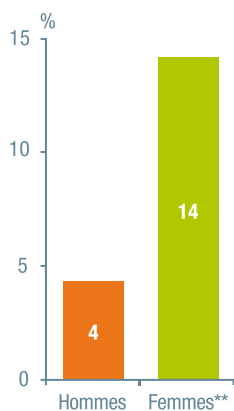
Source : Observatoire de la formation

Une partie des diplômés de l'EST passent 24 mois et plus dans des situations où ils ne sont ni en emploi ni en reprise d'études au cours des trois années qui suivent leur sortie de l'école, **4%** des hommes et **6%** des femmes.

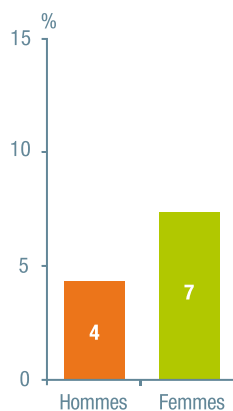
Les hommes issus d'une formation professionnelle sont moins nombreux que les femmes à connaître un parcours d'insertion sur trois ans dont au moins deux ans sont passés ni en emploi ni en reprise d'études, contrairement aux hommes issus du régime technique.

Part de diplômés ni en emploi ni en reprise d'études* durant 24 mois et plus selon le diplôme et le genre (en %)

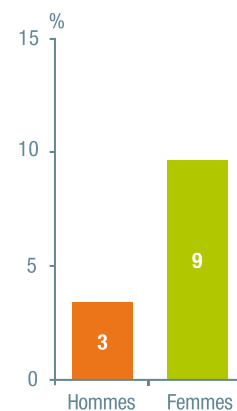
CITP/CCM (CCP)



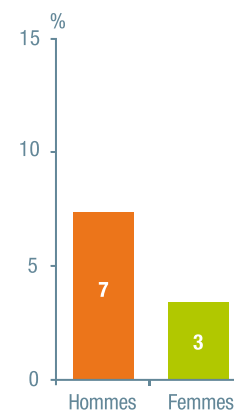
CATP (DAP)



DT



DFEST

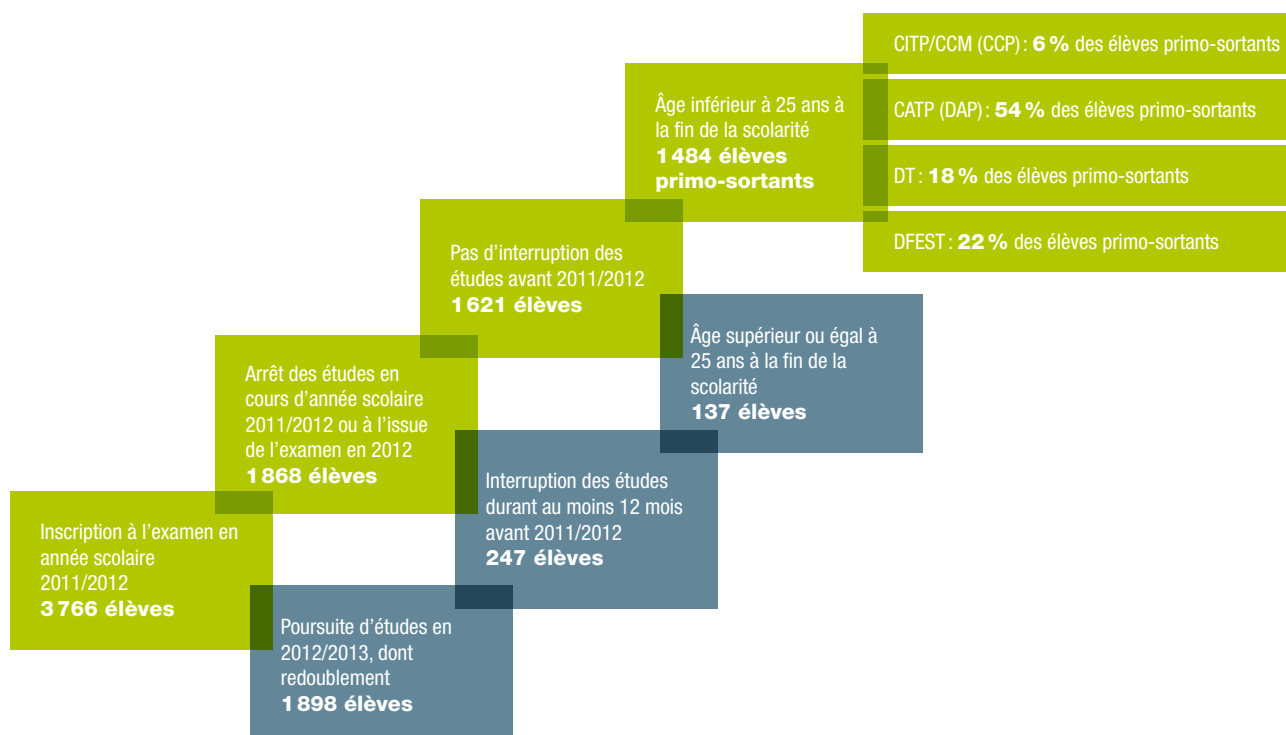


* Diplômés ni en emploi ni en études = diplômés au chômage, inactifs et dans la situation « autre ».

** Donnée fournie à titre indicatif en raison de la faible taille de l'effectif.

Source : Observatoire de la formation

Génération TEVA 2012-2015



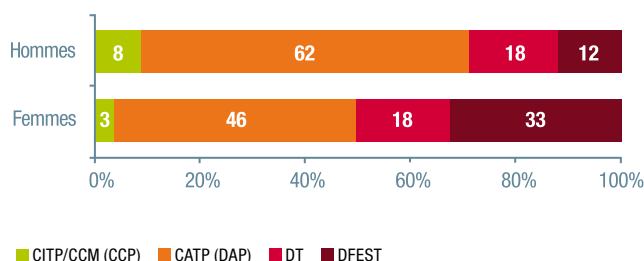
Source : Observatoire de la formation

De qui parle-t-on ?

Au total, **1 484** élèves parmi 3 766 sortent pour la première fois de l'école en cours d'année scolaire 2011/2012 ou à l'issue de l'examen en 2012. Ce sont les **primo-sortants***. Ils **sont suivis jusqu'en 2015**.

Il y a parmi eux autant d'hommes que de femmes. 62 % des hommes ont préparé un CATP(DAP), contre 46 % des femmes. Un homme sur dix a préparé un DFEST, contre une femme sur trois.

Répartition des primo-sortants selon le genre et le diplôme préparé (en %)



Source : Observatoire de la formation

87 % des primo-sortants sont diplômés.** Le taux de réussite scolaire s'établit à **85 % pour les hommes et à 88 % pour les femmes**.

Les hommes issus du **régime professionnel** réussissent mieux que les femmes, contrairement aux hommes issus du régime de la formation de technicien et du régime technique.

Taux de réussite scolaire des primo-sortants selon le diplôme préparé et le genre (en %)

Diplôme	Taux de réussite scolaire	
	Hommes	Femmes
CIP/CCM (CCP)	73	61*
CATP (DAP)	90	86
DT	83	87
DFEST	84	94
EST	85	88

* Donnée fournie à titre indicatif en raison de la faible taille de l'effectif.
Source : Observatoire de la formation

* Pour en savoir plus : Baromètre TEVA - www.teva.lu

** Détenteurs d'un certificat ou d'un diplôme de l'enseignement secondaire technique.

De quoi parle-t-on ?

Le parcours de chaque diplômé à l'étude se caractérise par la succession de périodes d'emploi, de chômage, d'inactivité, de reprise d'études et de situation « autre » au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école.

Sont en **situation d'emploi**, les jeunes en :

- contrat à durée indéterminée (CDI), y compris les indépendants et les aidants (conjoint ou aidant pour les travailleurs intellectuels indépendants, les indépendants ou les agriculteurs),
- contrat à durée déterminée (CDD), y compris ceux en intérim (contrat d'intérimaire) et en emploi saisonnier¹,
- emploi aidé, un emploi supporté par une aide ou une mesure en faveur de l'emploi. Seules certaines aides et mesures en faveur de l'emploi sont concernées².

Sont en **situation de chômage** (indemnisé), les jeunes bénéficiant :

- de l'assurance chômage,
- du revenu minimum garanti,
- d'une mesure de formation (formations d'initiation et de perfectionnement, mesures de formation Adem, mesures de formation complémentaires et service volontaire).

Sont en **situation d'inactivité**, les jeunes qui ne sont, ni en emploi, ni enregistrés à l'Adem comme indemnisés, ni en reprise d'études, mais pour lesquels un enregistrement figure dans les fichiers de la sécurité sociale pour cause, par exemple, d'assurance volontaire ou de coassurance. La situation d'inactivité comprend donc les demandeurs d'emploi inscrits à l'Adem, mais non encore indemnisés. La structure actuelle des fichiers de données ne permet pas d'isoler ces derniers.

Sont en **situation de reprise d'études**, les jeunes identifiés par leur réapparition dans le fichier du MENJE plus d'un an après la fin de leur sortie de ces fichiers, par la perception d'allocations familiales lorsque le jeune poursuit ses études, par la perception d'une aide financière pour études supérieures versée par le CEDIES ou par un apprentissage pour adultes³.

Sont dans une **situation « autre »**, les jeunes pour lesquels l'information n'est disponible ni dans le fichier de l'IGSS ni dans ceux du MENJE et du CEDIES.

¹ y compris les agents appartenant au pool des assistants pédagogiques.

² AIP / CAE / CIE / CIE-EP / MS / OTI / SR.

³ L'apprentissage pour adultes est une mesure de formation à charge du fonds pour l'emploi. Elle offre aux personnes enregistrées à l'Adem, une opportunité de terminer, de compléter ou d'acquérir une formation professionnelle par le système de l'apprentissage en alternance et aboutit, selon le métier ou la profession, à un diplôme du régime de la formation de technicien (DT) ou du régime professionnel (CATP (DAP), CITP/CCM (CCP)).